

**Type de réunion**

**Réunion de collège public**

**05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?**

Les débats s'engagent sur les notions de « *fondamentalité* » des matières. Plutôt que de « *matières* », il convient peut-être de parler de « *compétences* » communes et d'insister sur la transversalité des connaissances : écrire, lire et compter apparaissent comme des pré-requis pour toutes les matières, y compris pour la musique, l'anglais ou les mathématiques. Il apparaît néanmoins que la maîtrise de la langue maternelle, à l'oral comme à l'écrit, dans le primaire comme dans le secondaire, reste la priorité. On insiste également sur l'importance de l'école maternelle, maillon essentiel de l'Ecole, qu'il y a lieu véritablement de valoriser et de préserver.

Dans le même temps, la question est posée de la valorisation des acquis (par un cahier de compétences au collège par exemple, sur le modèle de l'école primaire), des élèves faibles ou en grande difficulté – ceux qui n'atteignent pas le niveau requis. Comment susciter la curiosité des élèves tout en faisant face à l'extrême diversité des élèves ?

Une des pistes évoquées vise à la mise en œuvre d'un « *filtre* » en fin de cycle 3, un peu sur le modèle ancien du Certificat d'Etudes, pour les élèves qui ne savent ni lire, ni écrire. Une autre envisage un système de validation des acquis et des compétences, un peu sur le modèle de l'Université. Ainsi un système d'unités capitalisables avait été mis en place il y a quelques années au collège, qui permettait une certaine remédiation mais qui, dans le même temps, nécessitait des moyens - humains et/ou financiers- importants.

Tout le temps, le débat met l'accent sur l'importance des moyens dévolus à l'Education nationale, moyens qui seuls permettent d'envisager l'innovation et l'expérimentation.

Mots clés : transversalité, maîtrise de la langue, compétences, moyens, validation des acquis.

**18 Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?**

Il y a une tradition jacobine de la République Française. Ainsi, toute décentralisation, notamment dans l'Education nationale, est souvent ressentie comme une source de partialité.

Un professeur rappelle avec force que c'est à l'Ecole que revient la mission de faire l'unicité de la Nation : il faut absolument maintenir, pour l'égalité des chances, pour tous les élèves, des programmes nationaux, des concours nationaux, un tronc commun qui doit être défini au niveau national.

Mais ne faut-il pas instiller une certaine dose de décentralisation dans ce cadre qui apparaît, notamment pour les parents d'élèves, un peu rigide et où les décisions prises sont forcément lointaines ? Si le maintien souhaité du régime de compétences partagées entre l'Etat et les collectivités

territoriales permet de maintenir une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, une certaine autonomie donnée aux établissements, aux chefs d'établissement également, pourrait développer la créativité – notamment en matière d'expérimentation et d'innovation. En matière de rénovation des locaux, de relation avec les élus, pour une meilleure prise en charge des élèves en difficulté, pour une participation accrue du monde des entreprises, pour une plus grande proximité des interlocuteurs, il y aurait peut-être lieu de décentraliser.

Mais décentraliser quoi ? Sûrement pas les programmes et les personnels, notamment enseignants. N'y a-t-il pas un risque également à décentraliser les moyens ? Le manque de moyens financiers n'est-il pas le même, dans un cadre centralisé ou décentralisé ? En outre, vouloir augmenter les moyens ne va-t-il pas forcément entraîner une augmentation des impôts, locaux notamment ?

Donner différemment les moyens, faire des choix : la première partie du débat national sur l'avenir de l'Ecole se clôt sur un constat mitigé : statu quo sur les personnels, les concours et les diplômes, mais une certaine autonomie offerte aux établissements.

Mots clés : égalité des chances, égalité de traitement, moyens, autonomie des établissements.

## **02 Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

Les participants au débat insistent tout d'abord sur les missions pérennes de l'Ecole : instruire, transmettre des connaissances, puis seulement éduquer. Face à ce constat, la question du renforcement des moyens – humains notamment- est de nouveau soulevée : le corps professoral ne peut faire face à tous les problèmes générés par « l'incertitude du monde ».

La discussion abandonne alors définitivement le terrain de l'Europe pour proposer diverses solutions pour remédier à ce surcroît de missions : toujours donner la priorité à la maîtrise de la langue, mieux adapter les choix professionnels des élèves aux filières existantes, parfois délaissées et réinvestir les voies professionnelles qui souffrent parfois d'une image dégradée, développer- et gérer de manière plus ergonomique- les structures pour les élèves en grande difficulté ( CLIS, SEGPA,...)

La discussion s'oriente ensuite sur l'investissement des parents face à la scolarité de leurs enfants. Si les professeurs déplorent généralement le manque de coopération des parents avec les enseignants, les parents disent leurs difficultés à se rapprocher d'un monde enseignant, souvent intimidant. Dans ce monde jugé parfois impitoyable et dans un système éducatif ressenti souvent comme rigide, il convient d'insister sur la solidarité et la complémentarité parents-enseignants.

Comment gérer tous ces enfants en souffrance, la diversité des niveaux ? Comment aider les élèves en échec scolaire ? Les pistes évoquées par les participants révèlent une forme de désarroi face à ce problème. Revaloriser les structures d'accueil spécialisées, donner à l'enfant le goût de l'effort et à l'enseignant la possibilité de sévir face aux manquements à la discipline ; surtout réinvestir le secteur médical et psychosocial de l'Education nationale en totale déshérence.

Mots clés : choix des filières, transmission des connaissances, relation parents-enseignants, moyens, structures spécialisées.

## **21 Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?**

L'accent est porté sur l'inadéquation de la formation – initiale et /ou continue- des enseignants au regard de la diversité, parfois de l'incohérence, des situations rencontrées dans leur pratique quotidienne. Devant la recrudescence, par exemple, des phénomènes de dyslexie, de dysgraphie et de

dysorthographe, on ne peut exiger du professeur de français une remédiation qui demeure l'apanage de l'orthophoniste. Une meilleure répartition des moyens ainsi qu'une concertation, améliorée dans le sens de la transparence, avec les services sociaux, permettraient peut-être un meilleur suivi des élèves dans le respect toutefois du secret médical.

Un autre moment de la discussion porte sur la nécessaire revalorisation du métier d'enseignant et sur le renforcement du rôle du directeur d'École et du chef d'établissement. On insiste par ailleurs sur le manque de candidats aux concours de recrutement de l'Éducation nationale et les difficultés multiples du directeur d'école, « espèce en voie de disparition ». Trop de charges et un manque de reconnaissance, face à la diversité des élèves et à une certaine forme d'incohérence des programmes, notamment dans les matières scientifiques, programmes parfois trop lourds et pas toujours intéressants. Il y aurait lieu de favoriser le travail en équipe des enseignants, dans le respect des libertés individuelles, et, dans le même temps, veiller à ne pas donner trop de stress aux élèves, bousculés de temps à autre par la multiplicité des devoirs et des leçons et des activités sociales, culturelles, sportives et familiales.

Le débat s'achève sur une interrogation, générée à la fois par la multiplicité des réformes de l'Éducation Nationale et le manque de respect des politiques successives vis à vis du « corps scolaire » : Que vont devenir ces propositions ? Les enseignants seront-ils associés aux prises de décision issues du Débat National ? Ou n'est-ce, encore une fois, que le prélude à une nouvelle réforme ?...

Mots clés : formation continue, moyens, diversité des élèves, programmes, concertation.

### **Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)**

Participation très importante du corps enseignant, de la vie scolaire et des personnels ATOSS.  
Faible participation des familles malgré une invitation personnalisée et une information collective précoce : affichage, diffusion de documents, et inscription sur internet dès le 15 novembre, et rappel par article de presse le week-end précédant la semaine du débat.  
Les deux réunions se sont déroulées dans le respect des consignes générales. Toutes les opinions ont pu s'exprimer dans un climat serein et détendu.

---

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** Une nécessité absolue : écrire, lire et compter apparaissent comme des pré-requis indispensables pour toutes les matières enseignées au collège

**2** Centralisation des programmes, des modalités du recrutement des enseignants, autonomie renforcée des chefs d'établissement pour développer la créativité, l'expérimentation et l'innovation avec l'attribution des moyens nécessaires.

**3** Renforcer le travail en équipe des enseignants et la complémentarité parents-enseignants, pour mettre en cohérence les diverses composantes éducatives centrées sur le jeune.